

Futurs chasseurs de petit gibier ?

20 septembre 2011

**Votre Fédé
déménage**

Nouveaux horaires
voir page 25

Pour votre prochaine voiture, visez le juste prix !

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).



Depuis 21 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonnant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif.

Avec une moyenne de 300 clients par an, Klein Inter Autos a fait la preuve de son sérieux, à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS

5, rue Ste Anne - 67150 ERSTEIN - Tél 03 88 98 80 11

www.kleininterautos.com - kleininterautos@9business.fr

Pack affût Vixen

Jumelle new foresta 8x56
+
lunette à réticule lumineux 2,5-10x56
=
prix promo 1 259€ TTC



Ces produits sont disponibles chez :

Natura Vallée Schirmeck

09 60 12 08 90

Haguenau Chasse Tir

03 88 90 37 67

Espace Chasse

06 29 57 41 44

Armurerie Buffenoir

03 88 68 16 96

Un espoir pour le petit gibier ?

Existe-t-il des solutions viables pour retrouver les paradis de chasse au petit gibier qu'ont connus nos anciens ?

Dans l'affirmative, et nous l'espérons, celles-ci ne pourront être apportées qu'avec l'appui éclairé de spécialistes de la petite faune. La FdC, en liaison avec les GGC organisera ainsi, dès cet automne, un cycle de conférences sur le petit gibier pour améliorer nos connaissances et parfaire nos actions. Je ne doute pas que vous serez nombreux à y participer. Lièvre, perdrix et autres hamsters sont des sous-produits de l'agriculture. Leur abondance est liée en bonne partie aux cultures de céréales d'hiver qui assurent une nidification sereine à la perdrix, et une croissance sans risque des levrauts, grâce à une moisson tardive.

L'Europe estime que pour garantir la survie du hamster à long terme, il faut lui assurer au minimum trois populations de mille cinq cent individus. A défaut, la France

serait condamnée à payer des sommes considérables. Et si la France investissait préventivement une partie de ces budgets, dans des subventions destinées à favoriser les cultures de céréales d'hiver dans tout le département (un tiers des surfaces par exemple) ! Celles-ci bénéficieraient aux hamsters dans toutes les zones (connues ou inconnues) où il est encore présent. La survie à long terme du hamster serait assurée, et avec lui toute la petite faune.

Quant aux chasseurs de cerfs, nous regrettons vivement l'amputation de deux précieux jours de chasse sur les quelques quinze jours de brame, mais sécurité pendant le Rallye fait malheureusement « loi ». Nous avons demandé le ripage de la date vers la fin du brame, mais encore en vain. Nous espérons être entendus l'an prochain. Par contre, nous avons obtenu la réduction de trois à deux jours, de la période d'interdiction de la chasse.

Afin de ménager des plages de travail réellement productives, sans interruptions téléphoniques et de réception, et dans le même temps s'affranchir des problématiques RTT, nous avons, avec le mandat du C.A, et en concertation avec le personnel administratif de la FdC, décidé de la mise en œuvre - à l'essai - de nouveaux horaires à compter du 20 septembre, date d'ouverture du nouveau siège à Geudertheim.

Bonne lecture.

Gérard Lang,
président de la FdC 67

**invitations
aux conférences
"petit gibier"**
voir page 8



SOMMAIRE

Dossier petit gibier	4-8
FIDS	10-11
GGC	12-15
Rallye	16-18
Journée de la chasse	
Kolbsheim	19
Remontées faune	20
Brèves	22-24
Déménagement FdC	25
Petites annonces	26

Infos'Chasse 67 vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment au soutien
de tous les annonceurs.

Merci de les privilégier lors de vos achats.

Directeur de la publication :

Gérard Lang

Rédacteur en chef :

Dominique Biache - Conseil en communication

Tél. 03 88 56 25 01

Courriel : d.biache@evc.net

Crédits photos :

Dominique Biache, Jonathan Fischbach FdC67, Nicolas
Braconnier, FdC67, Jean-Marie Letzelter, Philippe Jaeger, DR

Conception graphique :

Denis Willinger

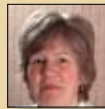
Tirage : 8 400 exemplaires

Dépôt légal : 3^e trimestre 2011



Béatrice Roecker

Responsable du service
administratif - 03 88 79 83 85



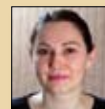
Fabienne Musser

Comptabilité



Hugui Boquel

Secrétariat



Alexandra Barthel-Dick

Secrétariat



Patrick Jung

Responsable du service
technique - 06 80 74 70 39



Jonathan Fischbach

Technicien

06 86 80 24 85



Nicolas Braconnier

Technicien

06 80 74 71 61



**SPECIALISTE
PNEUMATIQUES 4x4**

ROUTE - MIXTE - TERRAIN

TOUTES MARQUES

Conseils et montage

BFGoodrich

MICHELIN

BRIDGESTONE

Black-Star

PIRELLI

GOODYEAR

HANKOOK

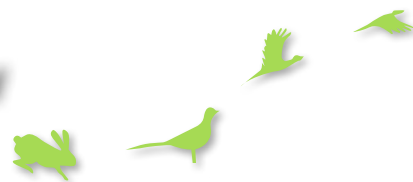
DUNLOP

COOPER Tires



121 rue du G^{al} Leclerc - 67540 OSTWALD
03 88 30 22 72

Petit gibier



La FdC 67 consacre chaque année des moyens considérables – tant financiers qu’humains – à de nombreuses actions et démarches en faveur du petit gibier de plaine.

Financement, des jachères faune sauvage, des cultures à gibier, des céréales sur pied et des nasses à corbeaux, les actions du FARB, le suivi des populations de lièvres, SAGIR, les conseils d’aménagements aux locataires de chasse, la participation et les interventions auprès des communes et du monde agricole pour un aménagement foncier propice, etc. Preuves s’il en faut, de l’implication forte de la FdC aux côtés de ceux qui souhaitent s’impliquer dans la difficile tâche de favoriser le développement des populations de petit gibier.

Cette année, de surcroît, un cycle de conférences sur le lièvre, la perdrix,... sera animé par des spécialistes reconnus et des études de terrain seront menées. (voir page 8)

Parions que cette approche encore plus scientifique débouchera sur de réelles avancées.

GGC ACKERLAND

De nouvelles actions en faveur du lièvre



De droite à gauche : Gilbert Heitz, Hubert Breffa, Eric Jost, Gérard Lang

Malgré des campagnes de plusieurs années de non chasse, largement favorisées et encouragées par les subventions de la FdC 67, le constat est très alarmant, concernant les populations de lièvres qui n’arrivent plus à se reconstituer.

Face au désintérêt de beaucoup de chasseurs pour le petit gibier, la lassitude de beaucoup d’adjudicataires du GGC, le comité de direction a décidé de solliciter la fédération des chasseurs du Bas Rhin pour les aider dans une démarche de diagnostic d’abord, puis de recherche d’éventuelles solutions pour essayer de remédier à cette situation.

En effet, au titre de la biodiversité, le lièvre est autant concerné, voir davantage que le cerf et justifie largement un investissement de la Fédération.

Aujourd’hui la situation ne fait que générer des hypothèses qui ne sont basées que sur des déductions, du bon sens et des constats. De plus il s’avère que dans certains micro secteurs, la situation est nettement moins dramatique que sur l’ensemble du département. Pourquoi ? Qu’y a-t-il de différent ? Qu’est-ce qui explique cela ?

Gérard Lang a donc accueilli à la Maison de la Chasse à Geudertheim, les membres du comité de direction du GGC Ackerland, avec Eric Jost son nouveau président, afin d’évoquer cette situation et de proposer des actions.

Gérard Lang a partagé cette analyse mais se dit tout de même très pessimiste quand à l’avenir du petit gibier de plaine en général. Le président affirme que « pour le petit gibier, vous ne pourrez agir que sur le biotope ». Si les cultures agricoles évoluaient à nouveau vers un système de polyculture et d’assolement triennal avec des céréales d’hiver,

lièvre et perdrix retrouveraient les beaux jours d'antan. L'espoir est mince....

Les lâchers d'animaux de repeuplement, sont largement exclus par le Président Lang. Les nombreux constats d'échecs le confortent dans cette affirmation.

Apporter des réponses fiables

Toutefois, le président Lang ne décide pas à baisser les bras et propose de solliciter les spécialistes de l'ONCFS, du lièvre et de la perdrix.... pour animer des réunions publiques à laquelle ils présenteront

les résultats de leurs investigations et recherches.

Dans un deuxième temps ce spécialiste du lièvre, visitera le GGC Ackerland afin d'y établir un état des lieux et de le comparer à certains autres territoires du département où la situation est moins dramatique.

Ces démarches devraient permettre d'y voir un peu plus clair quant à la situation du lièvre dans notre département et donc de pouvoir apporter plus de réponses fiables aux membres du GGC Ackerland très préoccupés par la situation.

La conférence sur le lièvre sera organisée sous l'égide de la Fédération et sera la première d'un cycle de conférences. Celle-ci est organisée à l'initiative du GGC Ackerland qui guidera également la visite sur le terrain pour toutes les personnes intéressées par le sujet. Les dates seront communiquées ultérieurement par l'intermédiaire d'IC 67. Elles auront probablement lieu cet automne.

Eric Jost,
président du GGC Ackerland

La nature retrouve ses droits à Seebach

Au printemps 2012, pas moins de 5 kilomètres de haies plantées sur 2 à 6 rangées, constituées de près de 20 000 plants d'arbustes ou de hautes tiges auront vu le jour sur la commune de Seebach pour le plaisir des yeux et bien sûr la biodiversité.

Afin de lutter contre la dénaturation du paysage agricole et dans le même temps redonner du couvert au petit gibier, l'Association de chasse de la Warschbach a initié il y a deux ans ce projet d'envergure inédite. Le coût total avoisinera les 100 000 euros.

Lors du dernier renouvellement de bail la commune a mis à disposition certaines parcelles de terrains appartenant à l'association foncière de Seebach. Ceci dans le cadre des 2% de surface du lot de chasse nécessaire à une bonne gestion, obligation inscrite dans le cahier des charges des chasses communales.

Il s'agissait, en l'occurrence, pour l'essentiel de chemins cadastrés qui n'étaient plus utilisés ou mis abusivement en culture.



L'Association avait courageusement commencé à planter, à ses frais, à raison de 500 mètres par année. Lorsque la Région Alsace a initié son projet «Trame Verte» Pascal Kentzinger s'est opportunément rapproché de Christian Dronneau (responsable environnement à la Région Alsace) qui a immédiatement été séduit par cette initiative et proposé un financement.

Parmi les autres financeurs, notons le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), la commune de Seebach et bien entendu la FDC67 à hauteur de 3 000 euros.

S'agissant de ses terrains, la commune est porteuse du projet, mais l'Association de chasse en la personne d'Ernest Andres en garde la maîtrise technique et opérationnelle.

C'est elle qui décide des travaux à effectuer et notamment du choix des espèces d'arbustes et de hautes tiges entrant dans la composition des haies. Elle mandate et coordonne les travaux et bien entendu participe activement aux plantations, aidés par des habitants de Seebach.

Gageons que cette réalisation exemplaire encouragera d'autres locataires de plaine à prendre des initiatives de ce type.

Aménagements des territoires de plaine

— Rappel 2011 —

La Fédération des chasseurs reconduit sa politique de soutien aux chasses de plaine

Jachère environnement et faune sauvage et Biodiversité

Pensez à effectuer vos semis d'automne, l'implantation est favorisée et la culture aura un intérêt dès la première saison d'implantation. Il n'y a pas de limitation de surface. La déclaration se fera pour la prochaine campagne en avril 2012.

Nidification et/ou
Nourriture / semis
en fonction des espèces
végétales

100% et/
ou 50%
(du coût des
semences sur
facture)



Culture à gibier (hors fleurs) Céréales sur pieds

L'objectif est de conserver un couvert refuge hivernal pour le petit gibier. Un maximum de 25 ares d'un seul tenant est fixé par le schéma départemental avec l'obligation d'avoir une convention avec un exploitant agricole.

La subvention sera en fonction du nombre de demandes. Pour info : 7,50 € l'are pour 2010/2011.

Ce formulaire est disponible à la FDC ou sur www.fdc67.fr



Inter cultures (type Phacélie, avoine, vesce)

Ce couvert refuge et de nourriture doit comporter un mélange d'au moins 2 plantes (hors moutarde). Base de subvention limitée à 50% du prix des semences d'un PAV par Hectare.

Une limite de subvention est fixée par locataire de chasse à 10 hectares (maximum départemental de 200 Ha, les premiers seront les mieux servis)

Ce formulaire est disponible à la FDC ou sur www.fdc67.fr



Couvert JEFS	Intérêt /période de semis	Subvention FDC
Classique	Nidification / semis Printemps et automnes	100%
A1 céréales à paille	Nidification / semis Printemps et Automnes	100%
A2 avoine, choux et sarrasin	Nourriture / semis de Printemps	50%
A3 Hubertus	Nourriture / semis de Printemps	50%
Biodiversité	Nidification / semis de Printemps et Automnes	100% du coût des semences

Opération haie (3^{ème} édition)

2 Kits en commandes groupées :

- Haie brise vent sur 3 rangs avec 36 plants et paillage
(à prévoir prix de base 150 euros prise en charge FDC 120 euros)

Arbres de haut-jet de dimensions 120/150 à 150/200: Cormier (1), Sorbier des oiseaux (1), Tilleul (1), Pommiers sauvage (1)

Arbustes de dimensions 40/60 à



60/90 : Prunellier (4), Charme (4), Viorne obier (4), Sureau (4), Troène (4), Fusain (4), Cornouiller sanguin (4), Groseilliers (4)

Le kit pour 25 mètres (3 rangs) comprend 36 plants, le paillage et les protections individuelles.

- Haie basse sur 2 rangs avec 32 plants et paillage (à prévoir prix de base 125 euros prise en charge FDC 100 euros)

Plants de dimensions 40/60 à 60/90: Néflier (2), Prunellier (2), Charme (3), Viorne obier (2), Sureau (2), Troène (4), Fusain (3), Cornouiller sanguin (3), Epine vinette (2), Argousier (2), Noisetier (2), Eglantier (2), Groseilliers (3)

Le kit pour 25 mètres (2 rangs) comprend 32 plants, le paillage et les protections individuelles.

Ce formulaire est joint à votre IC67

Opération arbres fruitiers (7^{ème} édition)

Pommiers, cormiers et alisiers en commandes groupées à prévoir autour de 18 € par arbre à votre charge. Ce formulaire est joint à votre IC67



Attention : pour les couverts fleuris hors contrats jachères prédéfinis, l'intérêt et le coût des semences seront laissés à l'appréciation des techniciens qu'il convient de consulter au préalable !

Pour bénéficier des aides de la FDC, il est nécessaire que vous soyez à jour de toutes les cotisations votées en assemblée générale à savoir: adhésion territoire, suivi territoire et FARB.

Le plafond des subventions attribuables à tous locataires est de 3 fois le montant de ces cotisations par an. Ne seront pas prises en compte les de-

mandes hors cadre réglementaire, par exemple des demandes d'aide céréales sur pieds sans convention avec un agriculteur !

Nouveautés printemps 2012

La commission environnement et la FDC réfléchissent à une opération de commandes de radeaux à canards végétalisés.

Pour tous renseignements

www.fdc67.fr

ou contactez Nicolas Braconnier
au 03 88 79 12 77 / 06 80 74 71 61

La perdrix grise a encore ses chances dans le Bas-Rhin

Partant du constat que les céréales à paille d'hiver constituent depuis peu une culture occupant des surfaces plus importantes, auxquelles s'ajoutent les plantations de haies soutenues en partie par la Fédération des Chasseurs, l'espoir de retrouver des territoires de chasse à perdrix est à nouveau permis.



Cet espoir pour la chasse de plaine passera nécessairement par des repeuplements ciblés et conduits de manière pertinente. Certaines expériences conduites récemment nous montrent aussi que même si les territoires peuvent paraître accueillants les échecs demeurent importants avec des mortalités après relâcher pouvant atteindre plus de 90% en quelques jours. Parallèlement la recherche scientifique, notamment dans le domaine de la biologie de la conservation, évolue. Elle nous montre que de nombreuses ques-

tions liées à la biologie des espèces ne sont pas encore résolues en matière de repeuplement ou de transplantation. L'objectif étant d'aboutir à des populations viables, naturellement sur le long-terme, à partir d'un minimum d'individus relâchés (voir principe du SDGC).

Une approche pluridisciplinaire

Une équipe de chercheurs et d'experts scientifiques, dont certains du CNRS, se penchent depuis quelque temps sur cette question. Comment permettre à des perdrix grises issus d'élevage ou d'autres régions de s'acclimater et s'adapter à un environnement nouveau et changeant et pouvant ainsi constituer des populations avec une dynamique durable? Traiter cette problématique nécessite une approche scientifique pluridisciplinaire faisant intervenir la physiologie, l'étude du comportement et la biologie moléculaire. Les retombées pratiques de ce projet de recherche pour les gestionnaires responsables que sont les chasseurs sont évidentes, d'autant qu'ils contribueront à conserver une espèce au statut jugé vulnérable dans plusieurs régions d'Europe. C'est pour cette raison que la FDC 67, en tant qu'association agréée au titre de la protection de la nature et soucieuse de promouvoir une chasse durable de plaine, souhaite activement s'associer à ce programme de recherche.

Invitations aux conférences-débats “petit gibier”

Jeudi 22 septembre 2011 - 18h 30 au Cyné'tir

Invitation à la Conférence-débat Le lièvre

- la biologie récente
- les lâchers
- la relance des populations
- les maladies et leurs conséquences

Intervenant :

Régis Péroux, Ingénieur expert Gestion des populations de lièvre et Gestion de la faune sauvage en zones de polyculture-élevage, ONCFS – Direction des études et de la recherche – CNERA Petite faune sédentaire de plaine

Visite de terrain le lendemain (GGC Ackerland). Le lieu et l'heure de rendez-vous sur le terrain seront précisés lors de la réunion du jeudi 22.

Réservations

Veuillez réserver votre place à la FdC67
au 03 88 79 12 77 avant le 13 septembre 2011

Mercredi 12 octobre 2011 - 18h 30 au Cyné'tir

Invitation à la Conférence-débat La perdrix grise

PeGASE, une étude nationale lancée en 2010 sur la perdrix grise. Résultats de suivi par radiopistage pour estimer des paramètres démographiques, identifier et quantifier les causes de mortalité des reproducteurs, décrire les pontes et leurs causes d'échec, etc.

Objectif : Etudier la dynamique de population de cette espèce dans le Centre-Nord de la France (sur 11 terrains d'étude pendant 2 ans)

Problématique : Mettre en évidence le ou les facteurs à l'origine de la mortalité croissante de la perdrix grise.

Intervenant : Christophe URBANIAK, Fédération Régionale des Chasseurs de Champagne Ardenne

Réservations

Veuillez réserver votre place à la FdC67
au 03 88 79 12 77 avant le 4 octobre 2011

Parce que c'est l'entraînement qui fait le maître



Cyné'TIR

Tir à balles réelles

- avec votre propre arme
- avec nos armes de prêt

Tir au laser

- carabine « laser » fournie

Tarif

- 80 € par heure pour le groupe quel que soit le nombre de personnes

Horaires d'ouverture : Tous les jours de 9 h à 22 heures
Réservations • 03 88 79 12 77, Béatrice Roecker, FdC67 • www.fdc67.fr
(en quelques clics avec possibilité de paiement au Cyné'tir)

Plus de 60 films tournés en conditions réelles de battues



ALSAVERT

BERGBIETEN

Tél. 03 88 38 25 35

www.alsavert.com

info@alsavert.com



- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages



Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies
et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
 Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
 e-mail : jmf@alsavert.com

Matériels & équipements cynégétiques

ESPACE-chasse

CHALET
 (42 m²) à partir de
250 € le m²

PROMO
500 €
 au lieu de
670 € TTC

LUMIERE INVISIBLE
POUR LE GIBIER
 280 LUMEN
 à partir de
129 € TTC

BAC
ATTACHE RAPIDE
149 € TTC

Catalogue
 sur demande

MIRADOR
 battue
 99 € TTC
 par 5

MIRADOR
 à partir de
185 € TTC

AGRAINEUR
 à partir de
75 € TTC

AGRAINEUR
 LINÉAIRE ALU
ATTACHE RAPIDE
650 € TTC

Détecteur photo
 cellule jour/nuit,
 analogique ou digital

34, route de Sessenheim
 67240 SCHIRRHAIN
 Port. 06 29 57 41 44
 Fax 03 88 06 76 26
 espace-chasse@orange.fr
 www.espace-chasse.fr

Armurerie
BUFFENOIR
 à Lipsheim
 (10 minutes de Strasbourg)

Rénovation
Réparation
Fabrication
Montage lunette
Dépot vente

Jean-Charles BUFFENOIR 36, Impasse de la Gare
 67640 - LIPSHEIM Tel : 03 88 68 16 96 / Fax : 03 89 96 19 19

PARKING FACILE ET GRATUIT

GRANDS CRUS • VINS FINS
 RÉSERVAVIN • WHISKIES RARES
 Dégustation gratuite
 Choix - Livraison gratuite*

inter caves
 DÉGUSTATION &
 DÉCOUVERTES
 partenaire indépendant

*Et en plus,
 elle chasse!*

*Laurence vous
 conseille pour vos*

- Repas de chasse
- Buffets
- Réunions de famille
- Fêtes entre amis

Le Chalet de la Sommière

Zone commerciale Zinsel - 20 rue de Niederbronn (entre But et Auchan)
 Entrée et parking Inter Caves derrière le magasin Carai en contournant par la gauche
 SCHWEIGHOUSE sur MODER • Tél : 03 88 06 02 90

*abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommer avec modération • dans un rayon de 15 km, à partir de 70 euros d'achat



Pourquoi le FIDS ?

Avec l'accord de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin et notamment son Président M. Gérard Lang vous aurez par le biais d'Info Chasse 67 les informations sur le rôle et les actions que mène le FIDS tout au long de l'année.

Cette manière de communiquer nous a semblé la meilleure car elle permet d'informer rapidement tous les porteurs de permis qui chassent dans notre département.

Bref historique

En 1925, les agriculteurs alsaciens et mosellans ont abandonné leur droit d'affût en échange de l'indemnisation des dégâts. Le Syndicat des Chasseurs était créé, avec pour but l'indemnisation des dégâts de sangliers. La loi du 23 Février 2005 remplaça le Syndicat par le Fonds d'Indemnisation. La loi du 31 Décembre 2008 modifia la loi sur le FIDS avec la possibilité de mettre en place un bracelet sanglier et la possibilité de sectoriser la plaine en plus de la forêt.

A ce jour, les locataires de chasse cotisent à hauteur de 12 % du montant du bail, auxquels s'ajoute une contribution complémentaire en fonction des dégâts du secteur dans lequel ils se trouvent. De plus, chaque chasseur chassant le sanglier doit s'acquitter d'un timbre sanglier de 50€.

Organisation

Le FIDS est dirigé par un Comité de 7 membres. Sa composition est la suivante :

Président: Robert Weinum, Vice-Président: Jérôme de Pourtalès, Trésorier: Jean-Marc Seiler, Trésorier-Adjoint: Pierre Schmidt, Eric Trendel et Daniel Hoerlé ont pour fonction Assesseurs. Le Secrétaire est Pierre Criqui.

Le personnel permanent est composé d'une secrétaire comptable, d'un directeur et de deux techniciens. 3 apprentis et un stagiaire complètent l'équipe technique.

Cette équipe encadre 27 estimateurs répartis sur l'ensemble du département.

Activités

Pour l'année 2010, le FIDS a indemnisé 1 347 000€ de dégâts pour 1078 ha de cultures détruites.

L'agriculteur qui constate des dégâts nous envoie le formulaire de déclarations de dégâts, mis à disposition par le FIDS en mairie et ce dernier, dès qu'il le réceptionne, le faxe à l'estimateur concerné, qui a alors un délai de 4 à 10 jours pour procéder à l'estimation.

L'estimation réalisée, l'estimateur faxe les résultats au siège du FIDS, qui les enregistre.

Ainsi, au jour le jour, nous connaissons l'importance des dégâts et leur tendance par rapport à l'année écoulée.

Pour gérer les dégâts plutôt que de les subir, le FIDS a décidé de mettre en place différents moyens de prévention. Le plus important est la mise en place de clôtures électriques: 350 kms de clôtures électriques sont réparties sur le département. Pour info, un kilomètre de clôture coûte 700€ à l'achat. Ces clôtures électriques nécessitent une main d'œuvre importante et un travail permanent sur le terrain : pose, surveillance, 3 passages de désherbage, démontage, élagage le long des forêts, changement des rubans tous les 5 ans.

Pour parfaire le tout, le FIDS a mis à disposition des agriculteurs 3500 doses de Cultur-Protect (huile pimentée) dissuadant les sangliers de ramasser les semis de maïs. Le résultat fut dans l'ensemble très satisfaisant. Quelques effaroucheurs sonores ont complété le dispositif.

Pour conclure, au 8 juillet 2011, les dégâts sont les suivants :

Prairies	246 ha	- 35 ha/au 15 juillet 2010
Ressemis maïs	172 ha	+ 67 ha/au 15 juillet 2010
Blé	71 ha	+ 37 ha/au 15 juillet 2010
Maïs grain+ ensilage	120 ha	- 88 ha/au 15 juillet 2010
Divers	56 ha	- 5 ha/au 15 juillet 2010



Ces chiffres se traduisent de manière suivante dans les 10 secteurs

Secteur	Libellé	Surface détruite 2010	Montant Dégâts 2010	Surface détruite 2011	Montant Dégâts 8/07/2011	Surface détruite 15/07/2010	Montant Dégâts 15/07/2010
	STRASBOURG VILLE	19 ha	28960		0	6 ha	10297
S 01	MARCKOLSHEIM à STRASBOURG	51 ha	76404	15 ha	13933	24 ha	29479
S 02	SELESTAT à ILLKIRCH	39 ha	48958	10 ha	9539	24 ha	24119
S 03	STRASBOURG à LAUTERBOURG	106 ha	134579	72 ha	71614	84 ha	98275
S 04	BRUMATH - WISSEMBOURG - NIEDERBRONN	260 ha	364333	141 ha	172226	155 ha	206194
S 05	NIEDERBRONN-SARRE-UNION-SAVERNE MOLSHEIM-OSTWALD	315 ha	332286	198 ha	201712	204 ha	180687
S 06	HARSKIRCHEN - WOLFSKIRCHEN - HIRSCHLAND	41 ha	41703	25 ha	24560	28 ha	23229
S 07	KOCHERSBERG	40 ha	50964	57 ha	59145	29 ha	31525
S 08	SAVERNE - VALLEE DE LA BRUCHE - VAL DE VILLE	161 ha	202070	124 ha	110856	111 ha	112778
S 09	GEISPOLSHEIM - MEISTRATZHEIM STOTZHEIM - KOGENHEIM	44 ha	66024	23 ha	23940	24 ha	32674
S 10	ALENTOURS DE GRIESHEIM PRES MOLSHEIM	1 ha	1370	0	160	1 ha	741
	Département	1077 ha	1347651	665 ha	687685	690 ha	749998

Agriculteurs

Une réunion avec les représentants du monde agricole a été organisée pour définir le barème d'indemnisation des remises en états des prairies, de la tonne de foin et des différents ressemis.

Vu la sécheresse, qui a sévi au printemps, le prix du foin a augmenté et une hausse de 10 % a été consentie aux agriculteurs.

Louvetiers

Une réunion s'est tenue le 8 juin 2011 entre le FIDS et les louvetiers pour faire le point sur les actions menées et à mener, pour maintenir les dégâts à un seuil tolérable pour tous. Le FIDS a sincèrement remercié les louvetiers pour leurs actions, à savoir rencontres sur le terrain

avec les locataires et sorties de nuit au phare, avec les locataires pour protéger les semis de maïs.

Administration

Une réunion a eu lieu à la DDT le 4 juillet 2011, pour faire le point sur les dégâts dans le département. Le FIDS a rappelé sa détermination, quant au maintien de l'agrainage toute l'année et qu'il était hors de question d'arriver à des situations incohérentes sur l'agrainage, comme chez nos voisins haut – rhinois.

Législation

2 réunions se sont tenues à Metz, entre les 3 départements à loi locale, pour apporter des modifications au niveau de la loi régissant les FIDS. La sectorisation possible jusqu'au lot a



été demandée, ainsi que le paiement de toutes les contributions, avant la moindre contestation.

Comme vous pouvez le constater, les activités du FIDS sont multiples et variées. Le comité et le personnel ne ménagent pas leurs efforts, ni leurs temps, pour un seul but : faire payer le moins possible au chasseur tout en lui procurant un maximum de plaisirs avec le sanglier. ●

UNUCR, 1 390 interventions en 2010-2011



Avec 1390 interventions en 2010-2011, un chiffre en légère augmentation par rapport à la saison précédente, les conducteurs de l'UNUCR du Bas-Rhin ne furent pas en relâche.

Ces interventions se répartissent comme suit, 583 réussites, 508 échecs, et 299 contrôles de tirs. Le pourcentage de réussites, 53,4%, est sensiblement supérieur à la moyenne nationale (43%).

Ces interventions, incluant les contrôles concernent :

- 1062 sangliers dont 435 retrouvés,
- 122 grands cervidés dont 40 retrouvés,
- 183 chevreuils dont 97 retrouvés,
- 23 daims dont 11 retrouvés.

A noter que 18 interventions (6 sur chevreuils, 12 sur sangliers) ont été réalisées suite à des tirs à l'arc avec 7 réussites. L'ensemble des animaux retrouvés représente plus de 23 tonnes de venaison.

Autres constats, une quasi inexistence de recherches en juillet et août et aucune intervention suite à collision, ce qui paraît anormal vu le nombre de collisions annoncées régulièrement.

Distances entre 300 mètres et plus de 5 kilomètres

Les distances parcourues en recherche se situent majoritairement entre 300 et 1000 m (653) avec un nombre non négligeable entre 1000 et 3000 m (293) et des pointes entre 3000 et 5000 m (64) et plus de 5000 m (10).

Répartitions des blessures ; thorax 129, abdomen 262, pattes 160, mâ-

choires 30, venaison 98, gorge 24 et échine 35. L'UNUCR comptait l'an passé 34 conducteurs, appuyés par 6 conducteurs des départements voisins. Malheureusement, nos compagnons à 4 pattes ont encore payé un lourd tribut lors de cette saison avec 3 morts dans l'exercice de leur mission.

L'UNUCR profite de cette tribune pour remercier vivement les GGC, Sociétés locales, Associations et Sociétés de chasse, la Fédération des Chasseurs, qui la soutiennent en lui accordant annuellement une subvention.

Rappelons la nécessité absolue de rechercher les animaux blessés et ce, quelle que soit leur densité et malgré les nouvelles conditions sanitaires plus sévères. C'est une question d'éthique et de responsabilité du chasseur. Il en va de l'image de la chasse. ●

GGC de la Scheer

Le petit gibier en point de mire



Lors de la saison écoulée, le GGC de la Scheer a subventionné l'achat de 625 faisans de repeuplement à 3€/pièce à hauteur de 1875€. Le Président,

Jean-Luc Munck profite de l'occasion pour remercier la FdC 67 qui a alloué une subvention de 1500€ sur cette opération.

La régulation des renards sur les ter-

ritoires du GGC a permis la capture de pas moins de 167 renards. Une prime de 5€ a été accordée aux 14 gardes-chasses participants à l'opération. L'opération d'achat groupé de faisans de tir non subventionné a aussi été un succès, 1 180 faisans de chasse et 242 perdreaux ayant été achetés.

A noter aussi la conviviale journée des gardes-chasses du 11 septembre 2010 à Huttenheim au rendez-vous de chasse de la Risch chez le Président Munck. Cette journée se passa dans une ambiance agréable autour d'un barbecue.

Comme à son habitude, le GGC vote la reconduction de la subvention de 200€ à l'UNUCR. ●●●



Avant le traditionnel pot de clôture, Robert Weinum et Pascal Perrottey-Doridant du FIDS ont brossé un tableau des dégâts de sangliers et présenté le projet de découpage des zones de dégâts. Michel Gascard représentant de L'UNUCR, a quant à lui exposé sur les résultats des recherches effectuées par les conducteurs lors de la campagne de chasse 2010-2011.

GGC de la Scheer

Plan d'actions pour 2011/12

- Subvention de faisans de repeuplement : l'opération Faisans de repeuplement est reconduite. Le coût du faisan de repeuplement sera de 3,30 euros/pièce, limité à 50 pièces par lot.
- La signature de la charte de non tir des poules faisanes sera obligatoire.
- Un collet sera offert par tranche de 10 faisans de repeuplement commandés.
- Achat de faisans et perdreaux de chasse : faisans (8,50€), perdreaux (6,50€).
- Subvention queue de renard : l'opération queue de renard sera reconduite pour un montant de 5€/pièce (plafonné à 15 queues par lot) pour les gardes chasses des membres du GGC à jour de leur cotisation.
- Journée des gardes, cette journée aura lieu le **10 septembre 2011** à l'étang de pêche de Krautergersheim, avec une présentation et démonstration de nouveautés en matière de pièges et piégeages.



L'expo de trophées de chevreuils et de sangliers lors de l'AG

GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg

Une saison riche en informations

La saison 2010/2011 a été particulièrement riche en informations, notamment en ce qui concerne le cerf au GGC de l'Ungersberg et du Haut-Koenigsbourg

A propos du questionnaire réalisé sous l'égide de la fédération des chasseurs suite aux difficultés rencontrées pour la réalisation du minima des plans de chasse, le président Christian Muller a relevé que les réponses ont été nombreuses, pratiquement 100%. Il a aussi tenu à rappeler que ces questionnaires ont amené la fédération à organiser des actions. Pour commencer la manifestation SOS CERF et sur la biodiversité le 5 février 2011 qui a été fortement suivie. Cette participation a mis en évidence le ras le bol des chasseurs face aux contraintes imposées. Le résultat en a été qu'il n'y aura pas de pénalité, ni de retrait de droit de chasse. C'est une première avancée. Des mesures de radioactivité ont été réalisées sur une bonne soixantaine de sangliers. Toutes se sont révélées négatives (cependant le taux est légèrement supérieur à celui trouvé en plaine, ceci étant dû à l'environnement granitique). Les prélèvements ont été

effectués uniquement sur le sanglier puisque les résidus radioactifs lessivés par les pluies ne sont plus en surface. Il ne reste donc que les vers de terre dont le sanglier est friand. Enfin de nombreux contacts ont été pris avec les mairies notamment pour les dégâts des sangliers. Christian Muller s'est également rendu à Lalaye pour se rendre compte des différents moyens mécaniques mis en œuvre pour réparer les dégâts. Le Président a conclu en soulignant la vigilance et la persévérance nécessaires dans la gestion de sa chasse, la solidarité entre chasseurs qui permet d'avancer sur les grandes causes qui nous préoccupent. Et enfin demande de ne pas oublier d'accueillir les jeunes chasseurs pour qu'ils puissent trouver leur place future. Michel Gewinner, Président de la commission grand-gibier, est quant à lui, intervenu sur la situation préoccupante des grands cervidés. Il a soulevé les problèmes liés aux bracelets (règles d'attribution, réalisation des tirs) et a relevé que les réalisations affichent un déficit inquiétant. Il a aussi évoqué le problème lié au comptage des cervidés. Beaucoup de questions restent en suspens. Pour prolonger la soirée en toute convivialité, les participants se sont réunis autour du traditionnel sanglier à la broche.



GGC de Haslach et environs

Du cerf au petit gibier

Créé en 1994, le GGC de Haslach et Environs totalise une surface de 27 000 Ha dont 18 000 Ha boisés. 47 locataires se partagent les 73 lots de chasse du groupement. Il se situe au nord à partir de l'A4, longe la RN4 pour rejoindre au Sud la Bruche et la vallée de la Hasel ainsi que le département de la Moselle. Avec un ordre du jour en 17 points, l'AG du 8 avril aura été très dense.

Le Président Roland Schoeffler souligne d'emblée la présence assidue des membres du comité à toutes les réunions trimestrielles, soit à Saverne soit à Oberhaslach, sur des sujets aussi différents que les bilans intermédiaires des prélèvements de sangliers, chevreuils et cervidés, la préparation des enquêtes chevreuils et sangliers, les questions d'actualité cynégétique (tir à plomb, schéma départemental etc.), le point périodique sur les dégâts de sangliers, etc. Le GGC a également participé aux réunions initiées par la FD/67, le FIDS/67 et le groupe sectoriel «cerf» et à une réunion organisée à Lutzelhouse par le GGC du Donon au cours de laquelle ont été restitués les résultats de l'Observatoire du Donon. Le GGC a également organisé, suite à une demande du FIDS, une rencontre de tous les acteurs concernés par les dégâts de sangliers (agriculteurs, locataires de chasse, ONF, élus)

Natura 2000

Daniel Acker, maire de Wangenbourg, rappelle que le classement de la zone Natura 2000 en cours d'étude, concernera le secteur allant du Donon au Schneeberg en passant par le Grossmann et s'étendra jusqu'aux portes des communes de Balbronn et Westhoffen.

Enquête chevreuil et sangliers

778 chevreuils et 1094 sangliers ont été prélevés pour un poids moyen respectif de 13,5 kg et 36,6 kg.

Commentaires sur le Cerf

A ce titre, Philippe SCHULLER insiste une fois de plus sur le fait qu'il faut laisser vieillir les cerfs.

Analyse statistique des poids des cervidés prélevés

Michel Gascard présente l'étude de relevé des poids des cervidés prélevés sur le secteur cynégétique 3 qui épouse les contours du GGC de Haslach et Environs. Il précise, en commentant son diaporama, que ces premières données constituent la base des comparaisons futures des poids des animaux prélevés.

Dégâts de sangliers et les perspectives d'avenir

Jean-Paul Eschlimann, représentant le Président du FIDS a noté que grâce à une augmentation des tirs dans tous les secteurs, la situation semble plus calme qu'en 2010. En effet, 137 ha soit 106769€ de dégâts avaient été constatés pour 2009 contre 41 ha pour 55765€ en 2010!

Intervention UNUCR

En 2010/11 les conducteurs agréés sont intervenus 147 fois sur le secteur du GGC de Haslach et Environs. Il s'agissait de 33 cervidés, 12 chevreuils et 101 sangliers (et 1 autre espèce) pour un total de 50 réussites.

Situation du petit gibier

«Aussi pour avancer dans notre démarche et rester logiques, il nous faut agir pour assurer le gîte et le couvert», cette remarque de Bernard Huber résume à elle seule des objectifs du GGC en matière de gestion du petit gibier.

Film «Comportement du gibier au moment du tir»

Ce film très instructif de Bernard Lazarus a passionné toutes personnes présentes.

Dans les questions diverses, Gilbert Viola, lieutenant de l'ouvrier a recommandé de maintenir la pression de tir sur les sangliers, en particulier en plaine, une battue administrative n'étant jamais souhaitable.

Emile Koehl rappelle lui aussi, qu'il faut laisser vieillir nos cerfs. ●

GGC Sauer-Moder

Au-delà des act de fond



Le GGC Sauer-Moder, une fois n'est pas coutume, a encore été très actif durant l'année écoulée en fédérant ses chasseurs au travers de multiples actions. Heures de Cyné'Tir offertes, gilets de battue avec l'inscription du GGC, la désormais fameuse fête d'été qui a rassemblé 170 personnes, le projet école et bien d'autres.

Le président Jean-Luc Ries a tenu à rappeler qu'au-delà de ces événements visibles: «Il y a le travail de fond qui consiste à soutenir notre fédération dans toutes ses actions que ce soit en faveur du cerf, du chevreuil, de notre fameux sanglier qui fait couler tant d'encre ou encore notre petite faune qui disparaît tout doucement de notre paysage, faute de combattant. C'est vrai qu'il faut être très courageux de nos jours pour recréer le biotope pouvant abriter un lièvre ou un faisan».

Il a aussi évoqué 2010, marquée par les dégâts de gibier, Alaria Alata qui commence à peser chez les chasseurs, la valorisation de la venaison, l'examen initial du gibier (un atout), les cours de céréales qui font plus que compenser la baisse des surfaces détruites, le schéma départemental qui va redevenir d'actualité et l'agrainage remis en cause dans différents départements.

Pour le président, «Un nouveau combat va démarrer si nous voulons préserver nos acquis en termes d'agrainage».

Et de conclure «Il est facile de critiquer ou de râler de toute part. N'oubliez pas qu'en face de nous,



nous avons le monde agricole avec lequel nous devons absolument accorder nos violons».

Les actions prévues en 2011/12

Achats de semences

Subvention de 50,- euros

Nasses à corbeaux

Subvention de 80,- euros

Gilets de battue

Avec inscription du GGC à raison de 5,- euros le gilet.

Pierre à Sel

En association avec le GGC voisin de l'Outre-Forêt, des pierres à sel naturel sont proposées pour la première fois à 15 euros/100 kg.

Voyage à Chambord

En association avec le GGC «Plaine de la Bruche».

Projet Ecole

Intervention en salle, sortie sur le terrain, visite d'un parc animalier, présentation du Mobil'Faune, remise d'un gilet fluo pour chaque élève.

Fête d'été

Reconduite

Les exposés de la soirée

- La peste porcine, la vaccination et Alaria Alata. Docteur Régine Martin Schaller,
- La situation des dégâts et le projet de découpage concernant la sectorisation des dégâts, Robert Weinum et Pascal Perrotey,
- L'UNUCR, les statistiques du GGC, Albert Hammer,
- Les points chauds et les battues administratives, Michel Kahn.



GGC d'Alsace Bossue

Nouveau Président: Sébastien Greiner

Suite à la démission de Heini Kastendeuch, Sébastien Greiner a été élu Président du GGC d'Alsace Bossue le 15 avril dernier à Sarre-Union. Né le 21 Août 1972 à Sarreguemines, le nouveau Président est titulaire du permis de chasser depuis 23 ans (1988), membre du GGC depuis sa création anciennement GGC de la Sarre. Chasseur depuis 4 générations, adjudicataire d'une domaniale. **Félicitations !**

GGC du Champ du Feu

Réactiver les comptages des grands cervidés



Président d'un GGC avec un nombre d'adhérents en hausse, Jean-Paul Eschlimann a rappelé, lors de l'AG du 7 avril dernier, les faits marquants de l'exercice écoulé.

En avril, la visite de la Petite Pierre a permis de prendre connaissance d'aménagements peu coûteux mais bénéfiques pour un accueil de cervidés sans que la flore ne soit dévastée.

En octobre, Jean-Luc Hamann, qui dirige les études et la recherche des cervidés et sangliers, a exposé sur la base d'un diaporama, à plus de 50 participants, locataires, associés et gardes de chasse la vie des cerfs et biches tout au long de l'année. L'ensemble des participants ainsi que le Maire de Rosheim et son adjoint ont été séduits.

En novembre, s'est tenue une table ronde pour réfléchir au renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 67 et synthétiser la demande des adhérents sur les critères de tir et les modalités d'attri-

bution de bracelets de cerfs.

Pour conclure le Président demande à l'ensemble des membres d'être vigilants lors de la demande du plan de chasse de ne pas surévaluer le nombre mais de demander ce qu'il est dans la possibilité de prélever. Il rappelle aussi que le cahier des charges communal spécifie que le propriétaire peut adresser au locataire un procès-verbal pour non exécution du minimum avec éventuelles sanctions à la clef (jusqu'à 1500€ doublée en cas de récidive).

Les adhérents souhaitent la réactivation des comptages pour connaître l'évolution des cervidés.

13 Octobre 2011

Soirée sur le thème de la sécurité pendant les battues, projection du film de Bernard Lazarus «Réaction du gibier lors des battues» et la participation de l'UNUCR pour sensibiliser les chasseurs à vérifier le maximum de tirs pendant les battues.

Extrait de l'arrêté préfectoral

portant interdiction temporaire de l'acte de chasse en raison de l'organisation du Rallye de France dans le département du Bas-Rhin

Article 1

Tout acte de chasse est interdit les 29 et 30 septembre 2011 sur l'ensemble des lots de chasse communaux, intercommunaux, réservés et domaniaux situés dans un rayon de 5 kilomètres (cinq) autour du tracé des épreuves spéciales chronométrées du rallye de France qui auront lieu dans le Bas-Rhin le vendredi 30 septembre 2011.

Article 2

Tout acte de chasse est interdit les 1^{er} et 2 octobre 2011 sur l'ensemble des lots de chasse communaux, intercommunaux, réservés et domaniaux situés dans un rayon de 5 kilomètres (cinq) autour du tracé des épreuves spéciales chronométrées du rallye de France qui auront lieu dans le Bas-Rhin le dimanche 2 octobre 2011.

Article 3

Ces interdictions sont destinées à assurer la sécurité des organisateurs, concurrents et supporters.

Article 4

La liste et la cartographie des lots de chasse concernés figurent en annexes du présent arrêté.

Chasse interdite les 29 et 30 septembre 2011 sur les lots suivants :

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM))
003C01	ALBE	ASSOC.DE CHASSE D'ALBE ET ENVIRONS
010C01	ANDLAU	ASSOC.DE CHASSE DU CRAX
010C02	ANDLAU	JUAN Jean-Pierre
010D80	ANDLAU	PAS DE LOCATAIRE SUR CE LOT DE CHASSE
010D81	ANDLAU	PAS DE LOCATAIRE SUR CE LOT DE CHASSE
010R01	ANDLAU	G.F.DU HASSELBACH
010R02	ANDLAU	SCHWARTZ Frantz
010R03	ANDLAU	G.F.DES DEUX MARGUERITE
021C01	BARR	ASSOC.DE CHASSE DU MOENKALB
021C41	BARR	ASSOC.DE CHASSE DU MOENKALB
022C01	BASSEMBERG	STE.DE CHASSE LA SELESTADIENNE DU PETIT
031C01	BERNARDSWILLER	EHRHARD Paul
031C02	BERNARDSWILLER	DE TURCKHEIM Gilbert
032C01	BERNARDVILLE	ROECKEL Didier
032R01	BERNARDVILLE	TOWAE Gérard
045C02	BISCHOFFSHEIM	ASSOC.DE CHASSE DU BISCHENBERG
050C01	BLANCHERUPT	ASSOC.DE CHASSE NO MANS'LAND
051C01	BLIENSCHWILLER	ROELLY Jean-Louis
052C01	BOERSCH	ASSOC.DE CHASSE DU MITTELBERG
052R01	BOERSCH	SCHREIBER André
060C01	BOURGHEIM	DE TURCKHEIM Gilbert
063C01	BREITENBACH	ASSOC.DE CHASSE D'ALBE ET ENVIRONS
063C02	BREITENBACH	STE.DE CHASSE DU CHAMP DU FEU
063R01	BREITENBACH	STE.DE CHASSE DU CHAMP DU FEU

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM)
066C01	LA BROQUE	STE.DE CHASSE DE LA TETE DU RENARD
066C02	LA BROQUE	STE.DE CHASSE DE LA TETE DU RENARD
066C03	LA BROQUE	GERARD Henri
076C01	COLROY LA ROCHE	ASSOC.DES CHASSEURS DE L ILL
076C02	COLROY LA ROCHE	ASSOC.DES CHASSEURS DE L ILL
084C01	DAMBACH LA VILLE	VINCENT Alix
084C02	DAMBACH LA VILLE	VINCENT Alix
084C03	DAMBACH LA VILLE	STE.DE CHASSE DU BLETTIG
084C04	DAMBACH LA VILLE	BELOT André
084C05	DAMBACH LA VILLE	STE.DE CHASSE DU BLETTIG
084C06	DAMBACH LA VILLE	BOURQUARD Jean-Pierre
084C07	DAMBACH LA VILLE	BOURQUARD Pierre
084C08	DAMBACH LA VILLE	BOURQUARD Jean-Pierre
084D80	DAMBACH LA VILLE	JULIEN Guy
092C01	DIEFFENBACH AU VAL	LEVAIN Jean-Paul
094C01	DIEFFENTHAL	BONNOT Marcel
094C02	DIEFFENTHAL	STE.DE CHASSE DE L'ORTENBOURG
120C01	EICHHOFFEN	JUAN Jean-Pierre
125C01	EPFIG	BOULANGEOT Robert
125C02	EPFIG	FONMOSSE Jean-Pierre
125C03	EPFIG	METZ Christian
125C04	EPFIG	VINCENT Alix
125C05	EPFIG	STE.EPFIGOISE DE CHASSE
125C06	EPFIG	VINCENT Alix

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM)
125C26	EPFIG	DUPERTUIS Marguerite
144C01	FOUDAY	ASSOC.DE CHASSE LE CHEMIN DE LA FOLIE
155C01	GERTWILLER	ROSFELDER Gabriel
164C01	GOXWILLER	DE TURCKHEIM Gilbert
165C01	GRANDFONTAINE	PIRES Alipio
165C02	GRANDFONTAINE	REMY Christian
165D03	GRANDFONTAINE	FEIDT Christian
165D04	GRANDFONTAINE	BARONNIER André
165D05	GRANDFONTAINE	BISSUEL Alain
165D06	GRANDFONTAINE	OBRY Frédéric
165D07	GRANDFONTAINE	PIRES Alipio
165D08	GRANDFONTAINE	STE.DE CHASSE DE LA FALLE
165D09	GRANDFONTAINE	AUTHER Michel
165D10	GRANDFONTAINE	ASSOC.DE CHASSE DU VAL DE SENONES
165D81	GRANDFONTAINE	ASSOC.DE CHASSE DE SAULXURES
165D82	GRANDFONTAINE	STE.DE CHASSE LE GRAND BROCARD
165D83	GRANDFONTAINE	ROCHE Jean-Yves
165D84	GRANDFONTAINE	SCHAEFFER Arsène
165D85	GRANDFONTAINE	PIRES Alipio
189C01	HEILIGENSTEIN	JUNKER Oswin
189R01	HEILIGENSTEIN	G.F.DE LANDSBERG
210D81	LE HOHWALD	DAFFLON Gustave
210D82	LE HOHWALD	ASSOC.CYNEGETIQUE DE ST-PIERRE-BOIS
210R01	LE HOHWALD	DE SAIZIEU Gabriel
210R02	LE HOHWALD	DE SAIZIEU Gabriel
210R03	LE HOHWALD	STRUB Paul
227C01	ITTERSWEILER	ROECKEL François-Xavier
295C01	MITTELBERGHEIM	PINOT François
320C01	NEUVE EGLISE	ASSOC.DE CHASSE VAUBAN
329C01	NIEDERNAI	SCHAAL Rémy
329C02	NIEDERNAI	ASSOC.SPORTIVE NIEDERNAI VALFF MEISTRATZHEIM
337C01	NOTHALTEN	WOLFFER Jean-Jacques
348C01	OBERNAI	EHRHARD Paul
348C02	OBERNAI	EBER Michel
348C17	OBERNAI	DE TURCKHEIM Gilbert
348I02	OBERNAI	KLEIM Paul
368C01	OTTROTT	STE.DE CHASSE D'OTTROTT
368R01	OTTROTT	DE TURCKHEIM Gilbert
368R02	OTTROTT	SCHOETTEL Materne
377C01	PLAINE	ASSOC.DE CHASSE DU VAL DE SENONES

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM)
377C02	PLAINE	ASSOC.DE CHASSE DU VAL DE SENONES
377C03	PLAINE	ASSOC.DE CHASSE DU VAL DE SENONES
377C04	PLAINE	GRAF Hubert
377C05	PLAINE	AUTHER Michel
377R01	PLAINE	LETALLEC Yves
377R02	PLAINE	WOLFF François
387C01	REICHSFELD	ROECKEL François-Xavier
414C01	ROTHAU	SIMON Joseph
414R01	ROTHAU	FIQUET François
424C01	ST-BLAISE-LA-ROCHE	MASSON Alfred
426C01	SAINT-MARTIN	VALET Maryse
426D80	SAINT-MARTIN	MEYER Olivier
427C01	SAINT-MAURICE	ASSOC.DE CHASSE DE TRIEMBACH AU VAL
428C01	SAINT-NABOR	GREVIS Raymond
428D80	SAINT-NABOR	SCHOETTEL Materne
429C01	SAINT-PIERRE	JUAN Jean-Pierre
429R01	SAINT-PIERRE	SCI DOMAINE D'ITTENWILLER
430C01	SAINT-PIERRE-BOIS	ASSOC.CYNEGETIQUE DE ST-PIERRE-BOIS
430C02	SAINT-PIERRE-BOIS	STE.DE CHASSE DE ST-PIERRE-BOIS
436C01	SAULXURES	ROCHE Jean-Yves
436C02	SAULXURES	DECKER Jean
436C03	SAULXURES	ASSOC.DE CHASSE DU VAL DE SENONES
436C04	SAULXURES	ASSOC.DE CHASSE DE SAULXURES
436R01	SAULXURES	STE.DE CHASSE DES GENIEVRES
448C01	SCHIRMECK	STE.DE CHASSE LA VIEILLE PIERRE
448C02	SCHIRMECK	STE.DE CHASSE LA VIEILLE PIERRE
470C01	SOLBACH	ASSOC.DE CHASSE LE CHEMIN DE LA FOLIE
481C01	STOTZHEIM	ASSOC.DE CHASSE DU GRAND DOUGLAS
481C02	STOTZHEIM	ASSOC.DE CHASSE 'BUSSARD'
490C01	THANVILLE	WEBER Georges
490R01	THANVILLE	THIERY François
493C01	TRIEMBACH-AU-VAL	ASSOC.DE CHASSE DE TRIEMBACH AU VAL
504C01	VALFF	SCHOTT Bernard
504C02	VALFF	ASSOC.DES CHASSEURS DE LA PLAINE DU RHIN
504C03	VALFF	ASSOC.DE CHASSE DU PIEMONT
507C01	VILLE	ASSOC.DE CHASSE DE VILLE
557C01	ZELLWILLER	ASSOC.DE CHASSE DU GRAND DOUGLAS
557C02	ZELLWILLER	ASSOC.DE CHASSE DU GRAND DOUGLAS
700C01	SAINT-STAIL	STE.DE CHASSE LA FRATERNELLE
800C01	GRANDRUPT	STE.DE CHASSE LE GRAND BROCARD

Chasse interdite les 1^{er} et 2 octobre 2011 sur les lots suivants :

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM)
038C01	BIETLENHEIM	STE.ACEL
046C01	BISCHWILLER	ASSOC.DE CHASSE DES 2R
046C02	BISCHWILLER	ASSOC.LES AMIS DE LA CHASSE ET ENVIRONNEMENT
074C01	CLEEBOURG	ASSOC.DE CHASSE DE BREMMELBACH
075C01	CLIMBACH	ASSOC.DE CHASSE DU MASSIF DE LA SCHERHOL
104C01	DRACHENBRONN BIRLENBACH	ASSOC.DE CHASSE DE BREMMELBACH
104R01	DRACHENBRONN BIRLENBACH	STE. DE CHASSE MILITAIRE DRACH./BIRLEN.
106D80	DRUSENHEIM	HECKER François
151C02	GAMBSHEIM	STE.DE CHASSE DE GAMBSHEIM
169C01	GRIES	ASSOC. LES AMIS DE LA CHASSE ET ENVIRONNEMENT
169C02	GRIES	ASSOC.DE CHASSE COMMUNALE DU RIED NORD
169C03	GRIES	ASSOC. LES AMIS DE LA CHASSE ET ENVIRONNEMENT
180C03	HAGUENAU	STE.LES AMIS CHASSE & ENVIRONNEMENT
180R01	HAGUENAU	ASSOC.DE CHASSE DE NIEDERSCHAEFFOLSHEIM
180R05	HAGUENAU	BASTIAN Gérard
194C01	HERRLISHEIM	ASSOC.DE CHASSE ET D'INT.CYN.DU KLEINBACH
194C02	HERRLISHEIM	ARBOGAST Marc
205C01	HOERDT	OBERLE Raymond
213C01	HUNSPACH	ASSOC.DE CHASSE DE RIEDSELTZ
221C01	INGOLSHEIM	ASSOC.DE CHASSE DE RIEDSELTZ
230C01	KALTENHOUSE	ASSOC.DE CHASSE DU NONNENHOF
232C01	KEFFENACH	KOCH Patrick
252C01	KURTZENHOUSE	ASSOC.DE CHASSE COMMUNALE DU RIED NORD
252C02	KURTZENHOUSE	ASSOC.DE CHASSE COMMUNALE DU RIED NORD
252C03	KURTZENHOUSE	ASSOC.DE CHASSE COMMUNALE DU RIED NORD
252C04	KURTZENHOUSE	ASSOC.DE CHASSE DES 2R
252C05	KURTZENHOUSE	ASSOC. LES AMIS DE LA CHASSE ET ENVIRONNEMENT
252R01	KURTZENHOUSE	VOGT Michel
263C03	LEMBACH	WEINUM Robert

LOTS	COMMUNES	LOCATAIRES (NOM)
344C01	OBERHOFFEN LES WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DE STEINSELTZ
345C01	OBERHOFFEN/MODER	AMICALE DES CHASSEURS D'OBERHOFFEN/MODER
345C02	OBERHOFFEN/MODER	AMICALE DES CHASSEURS D'OBERHOFFEN/MODER
345C03	OBERHOFFEN/MODER	ASSOC.DE CHASSE DU RIED D'OBERHOFFEN/MODER
351C01	SEEBACH	ASSOC.DE CHASSE DE LA WARSCHBACH
356C03	OFFENDORF	STE.DE CHASSE DE GAMBSHEIM
400C01	RIEDELSELTZ	ASSOC.DE CHASSE DE RIEDELSELTZ
400R01	RIEDELSELTZ	EIFRIED Charles
407C01	ROHRWILLER	STE.DE CHASSE DU PETIT HOUX
416C01	ROTT	ASSOC.DE CHASSE DU LUCHSENKOPF
474C03	SOULTZ-SOUS-FORETS	ASSOC.DES CHASSEURS DU KIRCHSPIEL
479C01	STEINSELTZ	ASSOC.DE CHASSE DE STEINSELTZ
523C01	WEITBRUCH	ASSOC.DE CHASSE IM BRUCH-LOHGRABEN
523C02	WEITBRUCH	ASSOC.DE CHASSE IM BRUCH-LOHGRABEN
523C03	WEITBRUCH	JUNG Marcel
523C04	WEITBRUCH	WILLMANN Jean-Pierre
523R01	WEITBRUCH	ADAM Laurent
529C01	WEYERSHEIM	ASSOC.DE CHASSE COMMUNALE DU RIED NORD
529C02	WEYERSHEIM	SCHMIDT Pierre
529C03	WEYERSHEIM	STE.ACEL
529R01	WEYERSHEIM	VOGT Michel
529R02	WEYERSHEIM	VOGT Michel
544C02	WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DU MUNDAT
544C03	WISSEMBOURG	STE.DE CHASSE DU MARTELSWALD
544C04	WISSEMBOURG	STE.DE CHASSE LES ROSEAUX
544C05	WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DU MASSIF DE LA SCHERHOL
544C06	WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DU MUNDAT
544C07	WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DU LUCHSENKOPF
544C08	WISSEMBOURG	ASSOC.DE CHASSE DU MASSIF DE LA SCHERHOL

FORGIARINI

matériaux d'intérieurs

**CARRELAGE
SANITAIRE
MEUBLES DE BAIN
PARQUETS**

**SCIERIE TERRASSES BOIS
PIERRE NATURELLE**

**VENDENHEIM
SHOWROOM**

ZAC - 4 rue transversale C
67550 VENDENHEIM
tél. : 03 88 18 41 41

**KOGENHEIM
SIÈGE SOCIAL & SHOWROOM**

227 route Nationale - RN83
67230 KOGENHEIM
tél. : 03 88 74 70 20

**RIXHEIM
SHOWROOM**

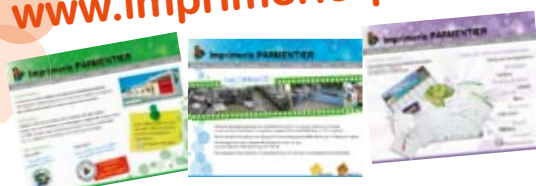
2A Robert Schumann
68170 RIXHEIM
tél. : 06 16 21 68 03

www.forgiarini.net - contact@forgiarini.fr

NOUVEAU

Venez visiter
notre site internet...

www.imprimerie-parmentier.fr



**Imprimerie
PARMENTIER**

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU

Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr





Reportage photo:
D. Biache

Photo Claude Fix:
Ph. Jaeger

Kolbsheim — 19 juin 2011

La journée des piègeurs en images



Claude Fix,
le dynamique
président



Association Bas-Rhinoise
des Chasseurs
de Grand Gibier





Moins d'animaux noyés dans les canaux, c'est désormais possible !

Sous l'impulsion de Fernand Grasser, Président de la Commission Petit Gibier de la FDC67, les derniers tronçons palplanchés de canaux du département ont été équipés de remontées à gibier. Un travail qui n'aurait pas pu se réaliser sans l'aide des chasseurs venus prêter main forte tout au long du projet, qu'ils en soient ici vivement remerciés !

50 ans d'action

Depuis 1968, les remontées ou radeaux à gibier permettent aux animaux tombés à l'eau de s'en extraire. En effet, afin de lutter contre l'érosion des berges, ces dernières avaient été équipées de palplanches, planches métalliques enfoncées dans le canal et formant ainsi un véritable mur contre les remous provoqués par les bateaux. Mais ce mur, atteignant parfois entre le fond de l'eau et le sommet de la palplanche 1.6 m, empêche les animaux de ressortir et les conduit inévitablement à la noyade.

Voies Navigables de France (VNF) a de ce fait été contraint de mettre en place un système pour évacuer les carcasses. Mais ce système, coûteux et chronophage, n'empêche nullement les animaux de se noyer.

Un travail de concertation

Installer des remontées à gibier oui, encore faut-il qu'elles soient judicieusement placées pour que les animaux les trouvent. Après une enquête réalisée auprès des locataires de chasse en 2009 et une analyse cartographique des corridors écologiques interrompus par les canaux, il aura fallu revoir notre système de remontées pour l'adapter aux contraintes de la navigation : modèle plus léger, signalisation par bouées, suivi.

La réalisation des structures a été confiée à l'Etablissement de Service



L'équipe de l'ESAT à Mundolsheim

et d'Entraide par le Travail (ESAT) de Mundolsheim, déjà constructeur des précédentes structures. Leurs multiples compétences ont permis d'affiner le modèle et d'en diminuer le coût.

Un financement élargi

La restauration des continuités écologiques étant une priorité nationale

suite au Grenelle de l'Environnement et à la mise en place des groupes de travail sur la Trame Verte et Bleue, c'est tout naturellement que la Région Alsace nous finance à la même hauteur que lors des opérations précédentes, soit 40%.

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), représentant l'Etat, a aussi participé à hauteur de 10%, considérant cette mission d'intérêt général.

La plupart des communes concernées se sont également investies à hauteur de 30%, les 20% restants et la mise en place étant ainsi pris en charge par la FDC67.

Evaluer l'efficacité des installations

Un suivi photographique se mettra en place pour évaluer l'efficacité des remontées à gibier, en comparaison du nombre de noyades, qui devrait décliner au fur et à mesure. Il est demandé à chacun des acteurs de terrains de nous signaler tout incident sur une remonte pour que le système reste opérationnel.

D'ores et déjà, VNF nous a demandé de transmettre le dossier à d'autres départements, devant eux aussi faire face à une mortalité par noyade dans leurs canaux. Un travail est également initié pour intégrer dans les futurs chantiers de battage de palplanches des remontées à gibier sans que les chasseurs aient, après coup, à y remédier.

Les remontées en chiffres

50 km de canaux concernés

70 remontées installées

22 000 € de matériel

6 jours d'installation

30 chasseurs bénévoles

Optique du Centre



Bushnell

WWW.OPTIQUE-DU-CENTRE.FR
 Jumelles - Longue-vues - Digiscopie - Etc
 1, rue des Prêcheurs 67600 SELESTAT
 Tél. : 03.88.92.10.07
 info@optique-du-centre.fr

Haguenau Chasse Tir
 1, Place Barberousse
 67500 HAGUENAU
 Tél. : 03 88 90 37 67
 Fax : 03 88 90 40 28
 haguenauchassetir@wanadoo.fr

Eric BASTIAN
Armurier professionnel

Armes d'occasion

- 1 express superposé Heym bascule dural cal. 7x65 R + lunette S&B 1 1/4 -4x20..... **2 500 €**
- 1 express superposé Heym bascule acier cal. 7x65 R + lunette S&B 1 1/4 -4x20..... **3 000 €**
- 1 mixte Zoli cal. 12 et 7x65 R + lunette Zeiss 3-12x56..... **2 000 €**
- 1 carabine Zastava avec Stecher cal. 7x64 + lunette Frankonia 8x56 **1 000 €**

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

NATURA VALLEE
 SPORTS, LOIRS & CHASSE

CZ
 CZ 550 STUTZEN Cal.7X64 **965 €**

HAENEL
 VERROU JAEGER 10 **997 €**

MERKEL
 KR1 STUTZEN PREMIUM **2899€**

RX-HELIX BLACK G.4
2999€

Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE - 118 AVENUE DE LA GARE - 67130 SCHIRMECK
 TÉL.: 09 60 12 08 90 - FAX: 03 88 47 16 85
 Mail : naturavallee@orange.fr

40 ans d'expériences au service des chasseurs de grands gibiers et de l'aménagement des territoires
SPECIAL SANGLIERS

POUDRE DES CARPATES
 Produit traditionnel des pays de l'Est remis au goût du jour par VITEX. Super appâtant 100% naturel à base de plantes aromatiques et apéritives. Sa puissance olfactive allée à ses qualités gustatives et nutritionnelles, en particulier pour les SANGLIERS en font un hyper attractant naturel à utiliser pour orner ou entretenir des points d'agrégation.
 29 € (le pichet de 5 kg)

GOUDRON SP SANGlier
 Nos goudrons sangliers à viscosités adaptées résultent de la distillation du bois de pin.
 Le bidon de 5 kg **20 €**
 Le pack de 4 **73 €**

OLFIX
 Très attractant pour les sangliers. Arôme liquide (savour protéines et plantes aromatiques) à mélanger à raison de 1 à 2 % dans le maïs.
 39 € (le pichet de 5 kg ou les 3 bouteilles de 500 g)

FISHVIT
 Très attractant pour les sangliers. Arôme liquide, goût poisson à mélanger à raison de 1 à 2 % dans le maïs.
 39 € (le pichet de 5 kg ou les 3 bouteilles de 500 g)

VB 500
 Moteur surpompant 140 watts, alimenté par batterie type voiture 12 volts (non-comprise). Dispersion 30 à 50 m. Programmeur seul 175 €. Garantie 2 ans - sold électronique.
387 €

SCROFALIQ
 Attractant alimentaire grand gibier. À base de mélange de fruits et de sels minéraux. Verser quelques litres sur une souche d'arbre, préalablement creusée pour mieux retenir le produit.
 29 € (le pichet de 5 kg)

Documentation gratuite sur l'ensemble de notre gamme sur simple demande et sur notre site web
www.vitex-chasse.com
 Z.A. du Bigot 45120 CORQUILLEROY (France)
 Tél. 02 38 98 73 23 - Fax 02 38 93 14 42
 Email : vitex45@wanadoo.fr

Lancement de la Section Alsace

Le 24 mai dernier, s'est tenue au Château de Pourtalès, en présence de nombreuses personnes dont Gérard Lang, la soirée de lancement de la section alsacienne du SHCF.

Après une présentation du Saint-Hubert Club de France, par Victor Scherrer, le Président national, Henri de Grossouvre, administrateur, a détaillé le programme d'activité du SHCF Alsace. Puis le professeur Eric Maulin est intervenu sur le thème : «La chasse, le tragique et la mort». Des débats et un cocktail ont clôturé la soirée.



D' Steinbacher Driwer et leurs invités

D' Steinbacher Driwer

C'est à l'étang de pêche d'Obersteinbach, que l'association des traqueurs D' Steinbacher Driwer s'est retrouvée pour son traditionnel sanglier à la broche, offert par l' Association de chasse de Steinbach. Des grillades et des salades offertes par leur sponsor principal M. Pierre Schmidt ont complété le menu. En guise de surprise Pierre Schmidt annonça que 80 kg de truites avaient été immergées et invita les membres ayant une fibre halieutique autour de l'étang. Un nouveau sponsor, Bruno Keiff, a remis à l'association des gilets réversibles, des trompes, des

colliers pour les chiens et des mugs à l'effigie de l'association.

Après maintenant trois années d'existence, il s'est tissé un lien des plus étroits entre chasseurs et traqueurs. Les traqueurs s'investissant d'année en année un peu plus dans l'organisation et le déroulement des traques.

De plus, les membres ont été conviés à Weyersheim pour la visite de l'usine de P. Schmidt. Début septembre, le comité, autour de son président Marc Bruder, prévoit une marche autour de Wengelsbach.

Il est vrai que garder la forme est un impératif pour tout traqueur ! ●



Le Saint-Hubert Club de France, une des plus anciennes institutions cynégétiques au monde, fondé en 1902, a toujours eu pour mission d'être le promoteur de tous les chasseurs et de toutes les chasses. Surtout, fidèle à sa vocation, d'être le laboratoire d'idées, le «think tank» de la chasse, une force de propositions et d'actions.

Grâce à sa revue «Le Saint-Hubert» qui paraît sans discontinuer depuis 108 ans, c'est encore un communicateur et un pédagogue. Soulignons aussi, que c'est le SHCF qui a fondé à Paris en 1930 le Conseil International de la Chasse et de la Faune Sauvage (CIC). ●

GGC de l'Outre-Forêt Sanglier 6^e édition



Le 25 juin autour de l'étang de pêche d'Oberroedern s'est tenue la sixième édition du «Sanglier à la broche» organisée par le GGC de l'Outre-Forêt. Quelque 130 personnes, chasseurs du GGC et membres de leurs familles, ont partagé deux excellents sangliers à la broche accompagnés de salades et autres crudités. Le président, Albert Nonnenmacher tient à cette journée conviviale qui : «Permet de discuter et de resserrer les liens entre membres,

en-dehors de l'activité chasse». Invité au micro, Gérard Lang, président de la FdC 67 a évoqué le Schéma départemental nouvelle version 2012, avec son chapitre «phare», la mise en cause de l'agrainage. Le précédent haut-rhinois n'étant pas de bonne augure. Robert Weinum, quant à lui, a saisi l'occasion pour féliciter les membres du GGC pour leurs actions de réduction du sanglier et leur a demandé de persévérer dans cette voie. ●

Organisation

Selon l'article L. 425. du code de l'environnement, l'élaboration du SDGC par la Fédération, doit se faire «en concertation notamment avec la Chambre d'agriculture, les représentants de la propriété privée rurale et les représentants des intérêts forestiers».

Phase de concertation

A. Concertation avec les différents partenaires prévus par l'art. L.425.1 du code de l'environnement (en cours),

B. Concertation avec les autres partenaires cynégétiques: Alsace Nature, ONCFS, Associations spécialisées et GGC (en cours),

C. Exposé de la synthèse des différentes concertations aux chasseurs. (Présidents de GGC, Membres du Conseil d'Administration de la FDC, Associations ...),

D. Présentation des propositions précédentes à M. le Directeur du DDT pour avis et suggestions,

E. Retour devant les chasseurs (Présidents de GGC et les membres du Conseil d'Administration de la FDC, Associations, ...),

F. Présentation des propositions des représentants des chasseurs aux différents partenaires prévus par les textes en vigueur (cf A),

G. Navette DDT/ FDC

H. Présentation du texte final à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

Ce programme peut être modifié selon les circonstances. Une approche plus précise ne peut être donnée en raison des disponibilités de nos partenaires.

Rencontres déjà réalisées

- 01/06/2011 : ONF
- 14/06/2011 : Alsace Nature
- 27/06/2011 : Association des Maires de Schirmeck
- 30/06/2011 : CRPF (Evrard de Turckheim et Vincent OTT)
- 13/07/2011 : deuxième rencontre ONF



De gauche à droite, Jacques Bouchet, ONCFS, Gérard Lang, FdC67, François Wecker, ONCFS, Rolf Henner, ministère de l'écologie allemand lors de la visite d'inspection des installations

Équivalence entre les permis de chasser français et allemand

Programme des épreuves de tir

Tirs au revolver, au fusil de chasse et à la carabine sont imposés pour cette équivalence. Pour ceux, peu familiarisés, au tir aux plombs, le «rabbit» à 25 mètres est une épreuve quasi insurmontable sans entraînement. Nous vous conseillons vivement de vous rendre sur un stand de tir de votre choix (APTO, Ingwiller, Singrist etc.) afin de parfaire votre swing.

A défaut de possibilité d'entraînement extérieur, la FDC organisera une séance réservée aux candidats inscrits, pour le «rabbit» et le sanglier courant «allemand».

- réservé aux personnes de nationalité française en possession du permis de chasser français
- Formation et examen assuré par l'ONCFS
- En cas d'échec, possibilité de repasser l'épreuve une seule fois dans l'année
- Certificat de réussite valable à vie, possibilité de valider son permis de chasser en Allemagne à condition d'avoir validé son permis de chasser en France pour la même année
- Toutes les armes et les cartouches sont fournies, les armes personnelles ne pouvant pas être utilisées

Type de Tir	Descriptif	Nombre de tirs	Conditions de réussite
Révolver	Tir au 38 Sp sur cible anatomique de sanglier à 7 m	7	4 tirs dans la zone vitale de la cible
Fusil	Tir au calibre 12 sur plateau roulant transversal à 25 m (rabbit)	10	5 plateaux cassés
Carabine	Tir à la carabine sur cible anatomique de chevreuil à 100 m debout avec appui latéral	4	Total des 3 épreuves ; minimum de 60 points sur 100, sans minimum éliminatoire par épreuve
Carabine	Tir à la carabine sur cible anatomique de sanglier à 100 m, assis avec appui	3	
Carabine	Tir à la carabine sur sanglier courant (cible anatomique) à 25 m (au Cyné'tir, équivalence 50 m)	3	

Attention : tout comportement jugé dangereux sera sanctionné par une élimination

Bracelets daims

Hors secteur «Daim»

Tous les ans des bracelets «Daim» sont attribués en vue de prélever les animaux présents (souvent échappés d'enclos) dans des zones où la présence de l'espèce n'est pas souhaitée. Pour les territoires situés dans le périmètre de l'agence O.N.F. «Nord Alsace», les bracelets seront demandés par l'O.N.F. et mis à disposition de tous les locataires (y compris chasses communales et privées) situés dans le périmètre.

Les personnes à contacter pour récupérer un bracelet sont:

- **1 bracelet à l'UT de Haguenau:**

contacts Florence Bucher
au 06 23 24 61 58 ou Patrice Stoquert
au 06 80 14 02 38

- **2-3 bracelets à l'UT d'Alsace Bossue à**

Sarre-Union : contacts Henri Ley au
06 23 24 61 65 ou William Mortz
au 06 34 07 17 34

- **1-2 bracelets au Restaurant La Porte**

Haute: chez Sébastien Greiner,
9 rue de Bitche à Sarre-Union,
Tél. 03 88 00 22 43

Pour les territoires situés dans le périmètre de l'agence de Schirmeck, les locataires de chasses communales et les chasses privées doivent faire une demande de plan de chasse auprès de la D.D.T. ●

Nouveau conducteur UNUCR 67

Raphaël Archer
4 rue de la croix
67120 Avolsheim
Tél: 0608235087



« Pourquoi et comment laisser vieillir les cerfs »

A l'initiative du Rameau d'Argent, en association avec l'ABRCGG, s'est tenue en avril dernier à La Petite Pierre une journée sur le thème « Pourquoi et comment laisser vieillir les cerfs ».

Cent vingt-cinq participants ont ainsi pu découvrir les travaux menés à la Réserve de La Petite Pierre, le suivi de la reproduction du Cerf dans le massif de St-Hubert (Belgique) à l'aide de l'outil génétique, une expérience de la Gestion du Cerf sur le massif des Grisons (Suisse) et le nouveau film de Jean Paul Grossin, « Cerf moi fort ». Dès le début de la journée, un atelier de cotation animé par quatre

cotateurs officiels a été mis à la disposition des participants. Parmi les 13 trophées présentés, l'un cotait plus de 200 points !

Par ailleurs, un nombre important de mues a été apporté par des chercheurs de mues présents dans la salle. Elles occupaient une dizaine de tables, certaines remarquables. Et si les chercheurs de mues devenaient des partenaires à part entière des chasseurs ? ●

Cerf: Extrait de l'Arrêté Préfectoral modifiant certaines dispositions du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique approuvé par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2006

Les alinéas A et B du paragraphe 3 « la gestion du grand gibier » du schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2006 sont abrogés et rédigés comme suit:

A. Pour tout le département sauf dispositions particulières précisées ci-dessous, le tir étant exécuté, le chasseur doit le faire constater dans les 48 heures par un agent commissionné au titre des eaux et forêts et assermenté en fonction dans le département du Bas-Rhin uniquement. A cette fin, tous les animaux prélevés quels que soient leur sexe et leur âge sont obligatoirement présentés entiers munis du dispositif de marquage réglementaire ou leur tête non dépouillée accompagnée de la languette détachable du bracelet ou d'un ticket de transport délivré par le bénéficiaire du plan de chasse. L'imprimé « constat de tir » est mis à la disposition des agents constatants par la fédération départe-

mentale des chasseurs. Pour les lots de chasse inclus dans le périmètre de l'observatoire du Donon et dont la liste est annexée au présent arrêté, le tir étant exécuté, le chasseur doit le faire constater obligatoirement aux agents assurant une permanence mis en place par l'Office National des Forêts du 1er août au 1er février inclus. Les lieux et horaires de cette permanence seront définis par l'Office National des Forêts. Tous les animaux prélevés quels que soient leur sexe et leur âge devront être présentés entiers et dans la peau munis du dispositif de marquage

B. L'agent ayant constaté le tir, marquera l'une des oreilles de l'animal présenté d'une fente d'au moins dix centimètres (10 cm) d'un coup de couteau dans le sens longitudinal. Si le tireur déclare que l'animal sera naturalisé, l'agent constatant ne le marquera pas mais en fera mention sur le constat de tir. ●



Le nouveau siège de la FdC67 dans l'état actuel des travaux

FdC des villes... FdC des champs

Située rue Staedel à la Meinau depuis plus de trente ans, la FdC va opérer un «*retour à la nature*» dès le 20 septembre prochain à l'Espace Chasse et Nature de Geudertheim. L'ensemble du personnel aura le plaisir de vous accueillir dans ce nouveau cadre champêtre, qui, sans aucun doute, saura vous charmer.

Fermeture pour cause de déménagement
Du jeudi 15 septembre au lundi 19 septembre inclus

A compter du 20 septembre :

- Ouverture de l'Espace Gasse et Nature à Geudertheim
- Nouveaux horaires de réception et accueil téléphonique : Du mardi au vendredi de 10h à 16h sans interruption

Cordonnées GPS

Latitude 48° 41' 31.27" N
Longitude 7° 45' 35.00" E
ou Maison forestière Sandgrube
67170 Geudertheim



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg
67170 Geudertheim • Tél. 03 88 79 12 77 • Fax : 03 88 79 33 22
Courriel : fdc67@wanadoo.fr

Un service gratuit pour tous les membre de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: beatrice.roecker@voila.fr - Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution

Chiens

■ Chiot Braque Allemand né le 09/02/2011. Vacciné, pucé. Il a un grand besoin d'espace et d'action !
Tél. 06 07 16 31 15

■ A réserver pour le mois d'août, 2 chiots teckel femelle, poil dur. LOF n° 4T.P.D. 83660/19576. Parents excellents chasseurs. • Tél. 03 88 87 38 66

■ Chiot Drahthaar marron, pan blanc, né le 18/04/2011. Vacciné, tatoué, pucé LOF 7DRA37458/1. Rapport, eau, piste. Parents origine allemande. Mère recherche au sang UNUCR. Père champion allemand (Hegenwald) • Tél. 03 88 86 51 09 ou 06 89 23 00 62

Armes

■ Très beau Drilling Sauer & Sohn 16/70, 7x65R avec lunette Carl Zeiss diavari 1,5/6 x 2800€ • Tél. 06 37 82 00 92

■ Blaser R 93 luxe cal. 7 x 64 avec lunette Zeiss varipoint 2,5-10 x 50 montage blaser ensemble en excellent état, très peu utilisé proche du neuf, 4250€ • Tél. 06 21 59 70 75

■ Carabine semi automatique Benelli Argo de luxe cal. 9.3 x 62 avec bande de battue + munitions. Etat neuf 1200€ • Tél. 03 88 57 24 80

■ Canon R 93 cal.9.3 x 62 neuf, jamais servi. 590€
Tél. 06 77 56 93 56

■ Carabine Sauer 80 Stutzen 9.3 x 62. Lunette S.B 1.5.6.42 P.V 2200€ • Tél. 06 84 41 16 17

■ Drilling artisan Ferlach cal. 12 -7.65 R, Stecher, armement séparé, crosse écaille. Tube réducteur 22 mag, mont. crochet artisanal. Lunette Zeiss 1.5.6.42. Prix: 6500€
Tél. 06 84 41 16 17

■ Carabine M 98 BRNO 9,3 x 62 avec lunette Zeiss Diavari 2,2,5 - 10 x 52. Très bon état. 950€ • Tél. 06 70 20 39 00

■ Mixte Blaser BBF 95 cal. 20/76 x 9.3 x 74. Canon interchangeable 20/76 x 243 Winchester. Montage Blaser, lunette Zeiss 1,5 à 6 x 42, réticule 4. Prix 2850€
Tél. 06 07 94 52 40

■ Express juxtaposé Chapuis mono détente 8 x 57 JRS éjecteurs auto. avec lunette de battue swarovski 1.25 à 4 X 24 réticule lumin. 4500€. Etat neuf. • Tél. 06 80 10 24 01 ou 03 88 87 04 84

■ Lunettes Schmidt Bender avec rail 2-5-10 x 56 avec montage pivotant. Bon état. 1200€ • Tél. 06 08 34 64 79

Véhicules

■ Toyota Land Cruiser KDJ 90/ D4D, 3 portes, année 2002, gris métal, boîte manuelle, 79000 km, pneus mixtes récents, entretien à jour (factures à l'appui), état impeccable, 14 500€ • Tél. 06 07 52 48 83

■ Vend Nissan Patrol GR 2.8L SE année 1999, 6 cylindres, 65000 km. Moteur remplacé avec facture garage, 12000 km, court, 2 places (sièges arrières fournis) Attelage, clim, etc. 9000€ • Tél. 06 80 17 26 87

■ Patrol Nissan oct. 1987 GO 6 cylindres, 11 CV, 2 places, 179776 km • Tél. 03 88 30 33 30

Optique

■ Jumelle Hanimex 10 x 50 - 65€ • Tél. 03 88 87 32 20

Divers

■ Deux chambres froides complètes : 2,50 x 2,00
Tél. 06 25 60 37 60

■ Agrainoir automatique - 2 programmes, sur cuve, 1 peson. 250 kg • Tél. 06 08 34 64 79

Éphéméride

Août

1 août	☺	05h02	à	22h07
5 août	☺	05h08	à	22h01
10 août	☾	05h14	à	21h53
15 août	☺	05h21	à	21h44
20 août	☺	05h28	à	21h35
25 août	☾	05h35	à	21h25

Septembre

1 sept.	☺	05h45	à	21h11
5 sept.	☾	05h51	à	21h03
10 sept.	☾	05h58	à	20h53
15 sept.	☺	06h05	à	20h42
20 sept.	☾	06h12	à	20h32
25 sept.	☾	06h19	à	20h21

Octobre

1 oct.	☺	06h27	à	20h09
5 oct.	☾	06h33	à	20h00
10 oct.	☾	06h40	à	19h50
15 oct.	☺	06h48	à	19h40
20 oct.	☾	06h55	à	19h31
30 oct.	☺	06h11	à	18h13



**Offrez-vous
un des meilleurs 6,5 du marché**

Cal. 6,5x63 Messner Mag. (4 200 joules)

Aussi disponible en Cal. 8,5 mm Messner Mag. (6 500 joules)

RENSEIGNEZ VOUS DIRECTEMENT AUPRÈS DU CONCEPTEUR DE CES MUNITIONS

Joseph Messner au 03 88 867 665
www.calibres-messner.com



Armes d'occasion Chasse en Suède

www.waffen-zeiser.de

-50%

sur le textile
marqué d'un point rouge
du 01/08/ au 31/08
aux magasins d'Ensisheim
et de Vendenheim

De format compact –
elles se rangent partout



**Jumelles à prismes polygonaux
LICHTER 10x25**

Des jumelles légères et très maniables aux prismes polygonaux, dans un format de poche – idéales pour une utilisation dans la nature. Traitement complet. Oculaires pour porteurs de lunettes et molette centrale de réglage. Grâce au grossissement puissant de 10 des jumelles idéales pour la montagne ou en terrain libre. Livrées avec étui et bandoulière.
No. 140704 25,00 €

LICHTER 10x25



€ 25,00

FRANKONIA

www.frankonia.fr



**Vente par correspondance et
dans nos magasins Frankonia**

Téléphone 08 90 71 00 52*

* 0,75 € par minute

Téléfax 03 89 83 25 59

E-mail : mail@frankonia.fr

Internet : www.frankonia.fr

Frankonia en France :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim

SCHNEIDER OPTICIENS

Bushnell®

OUTDOOR PRODUCTS

REMISE de 10%

sur votre achat de produits Bushnell Outdoors

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2011 sur présentation de ce visuel, non cumulable



HAGUENAU – SELTZ – PFAFFENHOFFEN – WOERTH – WISSEMBOURG – SUPER U BERNOLSHEIM – LINGOLSHEIM

www.schneider-opticiens.com

3 GARANTIE
ANS
100 000 KM
Au 1^{er} échec



R 44
6 vitesses

NOUVEAU DEFENDER

LAND ROVER

partenaire des chasseurs du Bas-Rhin



NOUVEAU DEFENDER.

*Plus de couple, plus de vitesses, plus de traction.

Nouvelle motorisation Diesel 2.4 Common Rail ■ Nouvelle boîte de vitesses à 6 rapports
■ Capacité de traction jusqu'à 3,5 T ■ Sans oublier un nouvel intérieur offrant plus de confort,
plus de silence et une meilleure ergonomie.

Consommations Norme CE 1999/94 mixte : de 10 (90 SW) à 11 (110 SW) l/100 km - CO₂ : de 266 (90 SW) à 291 (110 SW) g/km.



GO BEYOND

Imaginez un nouvel horizon



Land Rover Strasbourg

www.landrover-strasbourg.com - E-mail : c.wieser@2a67.fr

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Clément Wieser et Stéphane Beuret

91, route de Bischwiller à Haguenau - Tél. 03 88 05 40 40 - Pascal Ecoiffier